

TRANSITION DE L'ANTICOAGULATION ORALE (ANTAGONISTES DE LA VITAMINE K) PAR L'HÉPARINE DE BAS POIDS MOLÉCULAIRE

POUR RISQUE THROMBOEMBOLIQUE
STANDARD ET ÉLEVÉ



SANOFI 

 **CLEFLANE®**

Performance et expérience
en cas de thrombose

Jours		-7		-6		-5		-4		-3		-2		-1		OP	1		2		3		4		5				
Matin	Soir	M	S	M	S	M	S	M	S	M	S	M	S	M	S		M	S	M	S	M	S	M	S	M	S			
Marcoumar®																> 6 h après l'OP													
Sintrom®																													
Risque standard :		<ul style="list-style-type: none"> ■ Prévention secondaire après une TEV ■ Fibrillation auriculaire ■ Cardiomyopathie dilatatrice ■ Etat après infarctus du myocarde antérieur avec dysfonction ventriculaire gauche ■ Insuffisance cardiaque 																											
Dosage Clexane® 1 mg/kg Enoxaparin						Dès que INR < cible																				Jusqu'à INR 2x dans la cible			
Risque élevé :		<ul style="list-style-type: none"> ■ TEV < 1 mois ■ Fibrillation auriculaire avec facteur de risque ■ Remplacement mécanique d'une valvule cardiaque ■ Syndrome anticorps antiphospholipide 																											
Dosage Clexane® 1 mg/kg Enoxaparin						Dès que INR < cible																						Jusqu'à INR 2x dans la cible	
Alternative Dosage Clexane® 1.5 mg/kg Enoxaparin jour de l'OP : 1 mg/kg						Dès que INR < cible																						Jusqu'à INR 2x dans la cible	

En cas d'anesthésie spinale/épidurale, la première administration postopératoire d'anticoagulants oraux n'aura lieu qu'après avoir enlevé le cathéter.

Légende	
	seringue préremplie graduée Clexane®
	anticoagulation orale
	OP opération
	INR International Normalised Ratio
	TEV thromboembolie veineuse

Poids du patient	Dosage 1 mg/kg	Dosage 1.5 mg/kg
< 70 kg	Clexane® 60 mg	Clexane® 100 mg
70 - 90 kg	Clexane® 80 mg	Clexane® 120 mg
> 90 kg	Clexane® 100 mg	Clexane® 150 mg

* Cette utilisation n'est pas reconnue par Swissmedic. Cette utilisation n'est pas reconnue par Swissmedic. Pour d'autres informations sur les produits, www.swissmedicinfo.ch. Modifié d'après: Meyer B, et al. Periinterventionnelles Management der oralen Antikoagulation: Fallbeispiele und Empfehlungen. Schweiz Med Forum. 2003;3:213-7. Bombeli T, et al. Updates in perioperative coagulation: Physiology and management of thromboembolism and haemorrhage. Br J Anaesth. 2004;93:275-87. Dans une situation instable, on préfère administrer de l'héparine non fractionnée (adaptée au aPPT).

CLEXANE®: UN SOUCIS EN MOINS



www.thromboseportal.eu ▶ Service

Instructions et vidéos d'injection pour vos patients



Clexane®/-multi. PA : énoxaparine sodique. I : prophylaxie de maladie thromboembolique en chirurgie (1) et chez les patients alités pour une affection médicale aiguë (2), traitement de l'angine de poitrine instable et de l'infarctus du myocarde sans onde Q en association avec l'acide acétylsalicylique (3), traitement de l'infarctus du myocarde aigu avec élévation du segment ST (STEMI) (4), traitement de la thrombose veineuse profonde avec ou sans embolie pulmonaire (5), prévention de la coagulation du circuit de circulation extra-corporelle dans l'hémodialyse (6). **P :** (1) selon le risque : 20 à 40 mg s.c. par jour. (2) 40 mg s.c. par jour. (3) 1 mg/kg s.c. 2x par jour. (4) 30 mg en bolus iv. + 1 mg/kg s.c. puis 1 mg/kg s.c. 2x par jour, >75 ans : pas de bolus, 0,75 mg/kg s.c. 2x par jour. (5) 1 mg/kg s.c. 2x par jour. (6) 1 mg/kg dans la ligne artérielle du circuit de dialyse (0,5–0,75 mg/kg chez les patients à haut risque hémorragique). Posologie spéciales en cas d'insuffisance rénale grave. **CI :** allergie à l'énoxaparine, à l'héparine ou aux dérivés hépariniques et aux héparines à bas poids moléculaire, à l'alcool benzyle (uniquement C. multi), endocardite bactérienne aiguë, thrombocytopénie, aini qu'en cas de thrombocytopénie induite par l'héparine (TIH) à médiation immunitaire au cours des 100 derniers jours ou en présence d'anticorps circulants ; hémorragies aiguës importantes ; états avec un risque accru d'hémorragies incontrôlables (y compris un AVC hémorragique récent) ; ulcère gastroduodénal en évolution ; accidents vasculaires cérébraux ; thromboses des veines pelviennes ; administration i.m. ; embolie pulmonaire si une thrombectomie chirurgicale ou une fibrinolyse sont envisagées ; situation circulatoire instable ; nouveau-nés (suite à sa teneur en alcool benzyle). **MP :** insuffisance hépatique, hypertension, antécédents d'ulcère digestif, troubles de l'hémostase, rétinopathie diabétique, après une apoplexie ischémique, après une intervention chirurgicale neurologique ou ophtalmologique. Risque d'hémorragie accru. En cas d'anesthésie spinale/épidurale/ponction lombaire, la mise en place et le retrait d'un cathéter doivent avoir lieu au moins 12 heures après l'administration de la plus petite dose d'énoxaparine et au moins 24 heures après l'administration des doses les plus élevées d'énoxaparine ; pour plus d'informations, reportez-vous aux informations destinées aux professionnels. Risque d'hémorragie accru en cas de revascularisation coronarienne percutanée. Évaluation rigoureuse des risques en cas de thrombocytopénie induite par l'héparine sans anticorps circulants. Tendance accrue aux saignements chez les patients âgés. Pas de bolus IV initial chez les patients de 75 ans et plus. Ajustement posologique nécessaire en cas d'insuffisance rénale sévère. Fonction hépatique limitée. Sous-poids. Surpoids. Risque de thrombose en présence d'une prothèse valvulaire cardiaque, en particulier chez les femmes enceintes. Efficacité chez les enfants non suffisamment étudiée. **IA :** interrompre tout traitement à base de substances influençant l'hémostase. **EI :** thrombocytose, hémorragie, augmentation des enzymes hépatiques, thrombocytopénie, anémie, réaction allergique, maux de tête, urticaire, prurit, érythème, hématome, douleur et autre réaction au site d'injection. **Pr :** Clexane : 2/10/50 seringues préremplies à 20 mg/0,2 ml (emballages à 10 et 50 seringues préremplies), 40 mg/0,4 ml, 60 mg/0,6 ml, 80 mg/0,8 ml, 100 mg/1 ml, 120 mg/0,8 ml, 150 mg/1 ml ; Clexane multi : flacon à 300 mg/3 ml. **Cat. rem. :** B*. **Tit.AMM :** sanofi-aventis (suisse) sa, 1214 Vernier/GE. **MaJ :** juillet 2017 (SACH.ENO.17.08.0450). Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à consulter les informations destinées aux professionnels sur www.swissmedinfo.ch.

sanofi-aventis (suisse) sa | 3, route de Montfleury | CH-1214 Vernier

SANOFI

CLEXANE®
énoxaparin

Performance et expérience
en cas de thrombose

SACH.ENO.17.10.0640-337383